

DES FAITS... DES ACTES

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION DE NICE - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation de Nice
Patronage Saint-Pierre Actes

• Siège social - Casa Vecchia 8, avenue Urbain - Bosio 06300 Nice • www.fondationdenice.org



ÉDITO

Le Ségur pour tous, pour quand ?

L'ensemble des syndicats de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASS) à laquelle nous appartenons a signé en date du 4 juin 2024 un accord national visant à étendre le bénéfice du Ségur à tous les salariés qui en sont exclus à tort depuis 2022.

C'est une décision juste que nous attendions, une mesure que nous avons régulièrement revendiquée auprès de nos financeurs. Elle permet de rétablir une égalité de traitement au niveau de notre Fondation. Elle concerne 145,67 ETP.

Cet accord publié au Journal Officiel le 25 juin 2024 est désormais agréé. Il est de ce fait reconnu comme valable et opposable.

Dès lors, tous les postes administratifs et techniques, les postes de cuisiniers, les cadres de direction, la totalité de notre secteur Accès à l'emploi et le siège social et tout poste exclu sont concernés.

Cette revalorisation salariale de 238 euros brut mensuel, rétroactive au 1^{er} janvier 2024 entraîne un surcoût de plus de 750 000 euros par an.

Comment dès lors passer de la théorie à la pratique ? En effet ces fonds, il faut bien en disposer pour rendre effective cette mesure même si elle est obligatoire.

Sa mise en œuvre est désormais conditionnée à l'obtention de financements supplémentaires.

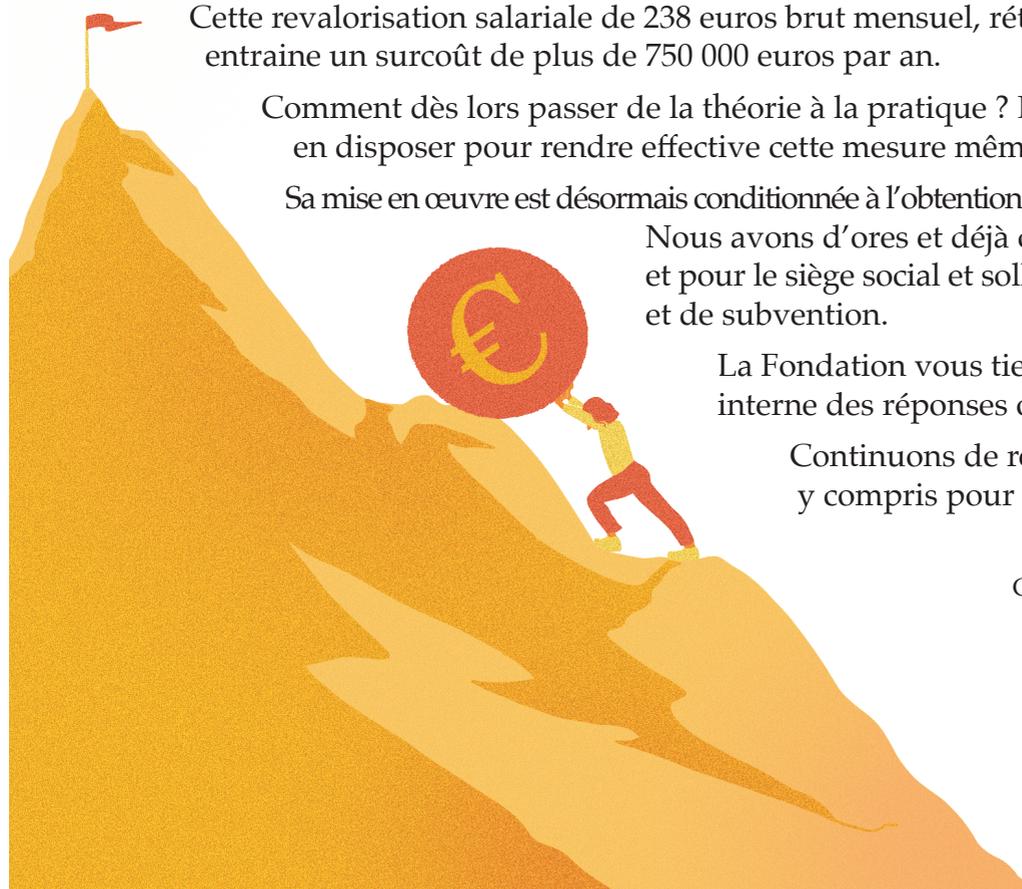
Nous avons d'ores et déjà chiffré les montants par service et pour le siège social et sollicité les autorités de tarification et de subvention.

La Fondation vous tiendra informés par voie de note interne des réponses obtenues.

Continuons de refuser la fatalité de l'exclusion y compris pour les salariés de la Fondation.

Cet éditto a été rédigé le 10 septembre 2024

Caroline Poggi-Maudet, Directrice générale



Le droit au(x) service(s) du social : vers un accès numérique éthique et inclusif pour les plus démunis

En 2021, la Fondation de Nice s'est associée avec l'Université Côte d'Azur (UCA) dans l'édition et la publication du livre blanc : *La digitalisation du service public pour une éthique numérique inclusive*, présenté au Ministère des Solidarités. Aujourd'hui, cette collaboration se poursuit à l'initiative de l'Université en associant la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin de mettre en pratique les recommandations préconisées dans le livre blanc.

L'étude de terrain, portée par des chercheurs en droit et en sociologie de l'UCA, consistera à expérimenter pendant une durée de trois ans une procédure de mandatement numérique déléguée aux travailleurs sociaux de tous les secteurs de la Fondation, en vue d'étudier, dans une démarche d'acquisition et d'actualisation d'un droit social, les avantages et les inconvénients. Pour cela, la CAF développera un accès avancé à leur plateforme dédiée exclusivement aux travailleurs sociaux pour autoriser de manière dérogatoire l'accès aux formalités administratives des personnes démunies en situation d'illectronisme.

Plusieurs phases seront nécessaires pour mener à bien l'étude :

- Former juridiquement nos travailleurs sociaux et conseillers en insertion professionnelle à l'utilisation du mandat numérique afin de fixer leur périmètre d'intervention,
- Établir les responsabilités de chaque acteur dans le processus,
- Délimiter un échantillon représentatif de personnes accompagnées à partir de la définition de vulnérabilité,
- Élaborer des critères d'efficacité.

Le bilan qui sera produit à partir de l'observation et l'analyse des données permettra de tirer des enseignements du mandat numérique en termes d'impact sur la réduction de la pauvreté et l'illectronisme en vue, le cas échéant, de faire évoluer les règles juridiques quant à l'accès numérique aux démarches administratives.

La Fondation se félicite de participer à ce projet pluridisciplinaire au côté de deux de nos partenaires incontournables de l'action sociale. Nous sommes conscients de l'importance de veiller sur l'accès aux droits sociaux fondamentaux des personnes démunies et de lutter contre les inégalités créées par la fracture numérique.



Maria-Fernanda Carvallo-Gaya, Chargée de mission insertion

CHEMINS CROISÉS

Une détermination sans faille

En 2022, Marie a 20 ans lorsqu'elle arrive de Côte d'Ivoire après un long et douloureux parcours d'exil de près de 4 ans. Mariée de force à l'âge de 16 ans, elle s'enfuit et est emprisonnée en Lybie où elle est victime de violences physiques et psychiques et subi une prostitution forcée.

Son accompagnement par la Fondation de Nice débute au printemps 2023. Elle est hébergée dans la vallée de la Roya, au sein de notre Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Pérenne.

Traumatisée et affaiblie, elle est accompagnée par la psychologue du Mouvement du nid. Elle se sent isolée et les difficultés à se déplacer vers Nice compliquent son accompagnement.

Marie n'a pas été scolarisée et parle très peu français. En 2023, elle reçoit son statut de protection subsidiaire. Dès lors, Marie s'épanouit et développe son projet d'apprendre à lire et à écrire, consciente que la maîtrise du français est indispensable pour sa nouvelle vie. Elle fait un stage de serveuse dans un restaurant. Et là, c'est la révélation ! Elle veut en faire son métier.

À partir de ce moment-là, elle est déterminée à s'installer à Nice. La Plateforme de services jeunes (PSJ) prend début juin le relais de son suivi. L'ensemble de ses démarches, rendues parfois plus complexes du fait de ses difficultés en français (emploi, logement...).

Cet accompagnement est largement facilité par sa volonté et la confiance qu'elle accorde à l'équipe.

Afin de favoriser son insertion professionnelle, elle est rapidement orientée vers Cap Entreprise. Lors d'une rencontre collective, elle découvre un organisme partenaire qui pro-

pose des formations en hôtellerie, restauration et commerce. Ça marche ! Elle obtient 5 jours plus tard un contrat d'apprentissage rémunéré de 18 mois avec des cours de français en prime. À la clef : un titre professionnel et une expérience valorisante pour un métier très recherché. Son accompagnement par la PSJ continue afin de lui trouver un logement comme un foyer de jeunes travailleurs.

La complémentarité des actions de nos services ont permis de la soutenir dans son chemin de vie.

Nous lui souhaitons tout le meilleur et surtout de s'épanouir dans cette nouvelle vie.



« Au début, c'était compliqué avec les autres. J'ai très vite décidé de mon projet : apprendre le français, m'installer à Nice et me former dans la restauration. Depuis juillet, je sers les gens dans un restaurant et je communique avec les clients. Ça me plaît, je me sens au bon endroit. Il y a une grande différence entre avant et maintenant. J'ai été accompagnée pour dire ce que je voulais et le réaliser. »

Elsa Guigo, responsable communication et levée de fonds

ENEDIS et la Fondation de Nice célèbrent 10 ans de partenariat !

Depuis 2014, ENEDIS s'engage aux côtés de la Fondation de Nice pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus précaires.

Au titre de sa responsabilité sociétale, l'entreprise est partenaire du programme R.E.PR.I.S.E.S., Retour à l'Emploi Progressif et d'Insertion Sociale avec les Entreprises Solidaires.

Cette initiative innovante vise à permettre aux personnes présentant des addictions, désocialisées, en errance, de s'investir pour de l'activité professionnelle, sur des temps très courts (quelques heures dans la journée) dans une tâche gratifiante payée le jour même et utile pour la cité.

Chaque année, ce sont plus d'une dizaine de chantiers qui sont réalisés sur le territoire des Alpes-Maritimes : nettoyage et débroussaillage et travaux de peintures des postes de transformation électriques. Des activités de déménagement, dont la manutention, peuvent être également proposées.

A l'occasion du dixième anniversaire de ce partenariat, ENEDIS a choisi d'amplifier son engagement via un don financier et en offrant un véhicule électrique à notre Ressourcerie. Cet utilitaire permettra de développer ses activités de débarrassage.

Cette démarche est aussi le symbole d'une ambition

partagée en faveur de la transition énergétique.

Le 22 juillet dernier, Xavier Montuelle directeur territorial Alpes maritimes d'Enedis et Marie-Dominique Saillet présidente de la Fondation de Nice ont signé une nouvelle convention qui annonce d'autres partenariats à imaginer ensemble autour de la précarité énergétique et pour une société plus inclusive et plus durable.



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Elsa Guigo, responsable communication et levée de fonds

ACTUALITÉS

L'heure de la récolte a sonné à Lou Pantai

Lou Pantai a débuté sa première saison de récolte cet été ! C'est une véritable corne d'abondance qui s'est offerte aux bénéficiaires du tiers lieu alimentaire mais également aux internats et aux salariés durant la semaine de fermeture de l'épicerie.



En effet, nous avons pu récolter des tomates, courgettes, aubergines, haricots verts et, depuis peu, poivrons et figes. Ce seront bientôt les pommes et poires qui arriveront à maturité. Au total, cette surface cultivée de 1800 m² aura produit 407 kgs de fruits et légumes bio, résultat d'autant remarquable que ces terres sont restées très longtemps à l'abandon et ont été remises en culture en 2023. Les oliviers ont eux aussi été taillés et une première récolte est attendue fin octobre.



D'autres projets sont en cours ou à l'étude : herbes aromatiques, miel et huile d'olive. Les perspectives de commercialisation sont à affiner et des étiquettes siglées vont être créées pour ces produits.

Un véritable cercle vertueux qui, du jardin à l'épicerie, de la graine semée au produit prêt à consommer, permet de lutter contre la précarité alimentaire et de favoriser la mixité sociale des personnes accompagnées par la Fondation.

Patricia Thomas, secrétaire

Accueillir des tout petits et accompagner des adolescentes mamans et leurs bébés : les nouveaux défis du secteur Enfance

Le Secteur Enfance - Jeunesse - Famille, spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des mineurs a su répondre une nouvelle fois à des demandes urgentes du département afin d'accueillir des enfants de moins de 6 ans ainsi que des jeunes mamans mineures non accompagnées (MNA) avec leurs bébés.



Les jeunes mamans MNA

D'abord expérimental dès décembre 2023, l'accueil de ces 3 très jeunes mamans et leurs bébés est pérennisé six mois plus tard dans un appartement de 4 pièces à Nice.

En moins d'un mois, avec le soutien de la direction de l'immobilier, de l'équipe mais aussi de partenaires tel que « les Enfants de Frankie », l'appartement a été entièrement aménagé. L'accueil se veut inclusif en répondant à la fois aux besoins spécifiques des bébés mais aussi de leurs mères mineures aux parcours migratoires traumatisants. Durant ces 6 mois, l'équipe a pu évaluer les réels besoins en lien avec les deux éducateurs de l'intervention sociale et familiale en soutien.

Malgré des inquiétudes, les travailleurs sociaux se sont investis et ont démontrés une vraie force d'adaptation. Ils ont cherché avant tout à favoriser un climat de confiance et veiller à assurer le suivi médical et administratif.

Un mode de garde a déjà été trouvé pour les 3 bébés, ce qui permettra aux mamans de se concentrer davantage sur leur projet professionnel.

Cette approche sera enrichie par des formations internes liées au développement de l'enfant, au soutien à la parentalité. Des recrutements sont en cours : auxiliaire puéricultrice, secrétaire et psychologue.

Ce sont des réussites pour le Secteur qui a démontré une vraie agilité et une capacité à s'adapter pour assurer la sécurité et l'accompagnement de ces nouveaux publics vulnérables.

Les enfants de 3 à 6 ans

Cet accompagnement spécifique nécessite sécurité et vigilance de même que des compétences professionnelles spécialisées.

Une reconfiguration de la Maison de l'Enfance et des Cerisiers a été nécessaire. La co-construction de ce projet entre la direction et les équipes a permis de discuter autour des inquiétudes et accueillir les propositions. C'est le cadre de vie de 34 enfants qui a été réorganisé avec l'aide des 26 éducateurs et personnels des services généraux, des cadres et le soutien du service technique.

Les équipes, principalement orientées vers l'accueil des enfants de 7 à 14 ans, ont été renforcées par l'intégration de professionnels spécialisés de la petite enfance : 2 auxiliaires puéricultrices et une éducatrice de jeunes enfants. Enfin, il a fallu mettre en conformité les espaces et sécuriser l'environnement de ces enfants (main courante pour les escaliers, anti-pince doigts, lits adaptés...etc.)

3 petites filles de 3 ans ont été accueillies depuis juillet et sont inscrites à l'école.

Une nouvelle page s'ouvre pour le domaine de l'enfance de la Trinité.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Alam Trabelsi, Coordinatrice

AGISSEZ EN FAISANT UN DON !

www.fondationdenice.org/don

Un don à la Fondation de Nice, reconnue d'utilité publique, permet de bénéficier de réductions fiscales.

Contact : Elsa Guigo, responsable de la communication et levée de fonds e.guigo@fondationdenice.org / 06 15 90 91 05